

Conseil Municipal - District du Grand Besançon - Désignation des délégués titulaires et suppléants de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour permettre le fonctionnement normal du District du Grand Besançon, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de la Ville au sein du Conseil Districal.

Celui-ci est composé de 87 membres titulaires, dont 35 pour la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est invité à désigner 35 membres titulaires et 15 membres suppléants au sein du Conseil Districal, suivant la représentativité de chaque groupe au sein de l'Assemblée (80 % pour la Majorité Municipale, 16,36 % pour la liste UDF - RPR, 3,63 % pour le Front National) soit :

Délégués titulaires :

- * 28 sièges pour la Majorité Municipale,
- * 6 sièges pour la liste UDF - RPR,
- * 1 siège pour le Front National.

Délégués suppléants :

- * 12 sièges pour la Majorité Municipale,
- * 2 sièges pour la liste UDF - RPR,
- * 1 siège pour le Front National.

M. LE MAIRE : Je recommande simplement à ceux qui vont être désignés comme titulaires de bien être présents au cours des séances des Conseils Districaux. C'est important, vous êtes nombreux mais vous représentez toutes et tous la Ville de Besançon. Les suppléants ne siègent pas, ils sont là comme complémentaires au cas où l'un des titulaires partirait, serait à remplacer, il le serait par le premier ou le deuxième, etc. suppléant. C'est une liste qui est nécessaire, obligatoire mais qui ne porte pas pour le suppléant le souci d'être présent dans les commissions et au Conseil Districal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les personnes suivantes :

Délégués titulaires :

Pour la liste Majorité Municipale : M. SCHWINT, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, M. FOUSSERET, M. PINARD, Mme BULTOT, M. JEANNEROT, Mme TETU, M. RÉGNIER, M. TISSOT, M. BARETJE, M. ANTONY, M. RUEFF, M. LOYAT, M. EDOUARD, M. CHRISTELLE, M. BOICHON, Mme DUFAY, M. GIRARD, M. MEUNIER, M. MILLE, M. HUMBERT, M. VOUILLOT, Mme CUENIN, M. SANTI, Mme MAISIÈRES, M. NUNINGER, M. NOT, M. POMEZ.

Pour la liste UDF-RPR : M. JACQUEMIN, Mme WEINMAN, M. THIRODE, M. BONNET, M. SALOMON, M. DUVERGET.

Pour la liste Front National : M. SENNERICH.

Délégués suppléants :

Pour la liste Majorité Municipale : M. SAN-CHEZ, M. VUILLEMIN, M. ROIGNOT, M. HAGOPIAN, M. AUTARD, M. LAGRANGE, Mlle ZILLI, M. JEANNIARD, M. FERRÉOL, M. VENTARD, M. THIRIET, M. DAHOU.

Pour la liste UDF-RPR : M. TABOURNOT et M. RENOUD-GRAPPIN.

Pour la liste Front National : Mlle MONTEL.